

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2000-63 du 18/09/2000 concernant la détention en vue de la transformation, la détention en vue de la vente la mise en vente, la vente et la distribution de denrées à titre gratuit et d'une manière générale toute détention de denrées alimentaires comportant une date limite de consommation

(Journal de Monaco du 22 septembre 2000).

(Abrogé par l'arrêté municipal n° 2014-248 du 17 janvier 2014).